



Formulaire 11272 : Relevé des formalités avant 1956

Cerfa n° 11272 - Ministère chargé des finances

Autre numéro : 3230-SD

Permet à tout usager de demander un relevé des formalités antérieures au 1^{er} janvier 1956, avant une demande de copie de documents.

Accéder au
formulaire ↗

(<https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/3230-sd/demande-de-releve-des-formalites-pour-la-periodes-anterieure-au-1er-janvier-1956>)

Vérfié le 02 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Comment obtenir des renseignements immobiliers ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759>)
- Peut-on obtenir une copie d'un acte établi par un notaire ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3167>)